

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU JEUDI 13 AVRIL 2023

Bulletin de candidature au poste d'Administrateur

Les candidatures doivent être adressées au CMIT par mail à info@cmit.fr **au plus tard le vendredi 7 avril 2023 à minuit.**

Toute candidature reçue après cette date ne pourra être prise en compte. Il est donc recommandé de s'assurer qu'elle est bien parvenue dans les délais.

Chaque candidat (e) doit adresser une notice de présentation d'une **dizaine de lignes** qui sera communiquée aux membres présents à l'Assemblée Générale. **Il ou elle précisera en quelques lignes son parcours professionnel, puis, pourquoi il /elle souhaite rejoindre le bureau et quelle contribution pense-t-il/elle apporter comme administrateur du CMIT.**

Les candidats disposeront chacun de quelques instants pour se présenter oralement avant le scrutin, leur présence effective à l'AG est particulièrement recommandée.

IMPORTANT : L'Administrateur, en tant que représentant actif de l'association, s'engage à contribuer à la vie, au développement et au rayonnement de l'association ; notamment à travers

- L'ouverture de son réseau pour **recruter de nouveaux membres et partenaires** ;
- L'**amplification des activités et publications** du CMIT sur les réseaux sociaux ;
- La **participation active à une commission** ;
- La **prise de parole** ou la **création de contenus** au nom du CMIT.

